

Travailler.

Direction Politique

Négociation relative

à l'Emigration des

Travailleurs libres pour

l'île de la Réunion. Les Travailleurs de l'Arc, portant

les Travailleurs de la Vendée et les Commerciaux de la Guerre

à mouillé le 4 du mois dernier à La Réunion

étaient rapatriés pour les Seychelles le 4 du

Janvier. Rien que j'ai eu l'honneur

de l'annoncer à M. G. (monsieur Peltre) daté

N° 19

du 16 Janvier 1853, N° 45, sous les directives de cette

Direction, j'avais besoin du concours de cet

officier général pour renouer, avec quelque

chance, des succès dans négociation relative

à l'Engagement des Travailleurs libres

pour notre Colonie de la Réunion. Il

fallait, en effet, que l'Amirail fût bien

persuadé que le Gouvernement-maire,

politalement maltraité du principe, au succès des

cette négociation - et que l'Amirail que je ne

difendrait, soit à l'autre, comme on l'a

évoqué

A son Excellence Monsieur le Ministre des Affaires étrangères

voulez insinuer), une par intérêt de Société
auxquels les Finances n'accordent qu'un très peu d'
attention, étaitt au contraire sans doute
stérile que les Gouvernements des Etats
L'Empereur aurait à faire de ~~de l'empereur~~
~~garantis~~ ~~de l'empereur~~ ^{protection}. La correspondance des M.
l'Amiral Bayonne, à ce sujet, témoignait,
d'ailleurs, dans quel état conformes aux
mœurs provisoires, dans quel état éloigné,
se trouvait alors le besoin des révoltes
bresiliennes et d'attendre patiemment
le moment où il ne servirait plus d'opposer
ses efforts aux révoltes épuisées, avec
vigueur, les instructions que Votre Excellence
me données et obtenues de l'Envoyé de
Marseille pour l'émigration, autorisé pour
lui, fut lui décernées sans entrave, et
que, se contentant des éternelles préoccupations
il prit, résolument les mesures nécessaires pour
favoriser l'asser.

Il convient que s'élève immédiatement
entre Mr. l'Amiral Bayonne et moi-même
parité un seul instant troublé. Mais non
de lui toute l'assurance que sa société
position lui a permis d'apporter, et je

manquement à la Justice & la vérité si je n'attribuais pas, disparaissent, si son bienveillant caractère les tueurs que les circonstances semblent faire prévaloir.

Pour nos premières conférences avec l'Inuan je me suis appliquée à lui réitérer les explications que j'avais sur l'honneur de lui donner en maintes occasions et à lui faire bien comprendre les avantages nombreux que l'enrolement libel et temporaire d'une partie de ses sujets procurerait à son pays et à lui même. L'Inuan a paru en tomber d'accord et m'a répondu que déjà l'espèce longtemps il avait cédé à mes instances en accordant à ceux de ses sujets libres qui voudraient s'engager pour travailler à l'Ile des Réunion l'autorisation des contrôles int'Engagement à l'arrache ou à Mercate. Il faut observer à S. C. qu'Elle servira aussi bien qu'à moi, que depuis la conclusion du traité de 1845 peu, l'abolition de la traite dans les Etats de l'Amérique, les populations de Mercate n'étais plus composée que d'Indiens,

dont les préjugés religieux ne s'accordaient
pas d'une émigration en pays chrétien, et que
ailleurs les preuves en résultent du très petit
nombre de travailleurs africains que les
Navires français avaient pu y procurer;
que cette concession de la part d'Alaïd était donc
illusoire et sans valeur pour nous. Or, je
relativement à Tanzibar, je convenais
qu'on y pouvoit rencontrer tous les brac-
dant l'agriculture de la Réunion a besoin,
mais qu'à certains moments de l'année,
comme avec époques de la récolte du Girofle,
par exemple, il étoit toujours fort difficile
et souvent impossible avec succès & à
l'heure lui-même des rassemblements aussi
d'hommes qu'il en fallait pour cette
opération; qu'il résulteroit de celles étoit
de choisir qu'un navire français, arrivant
dans cette saison de l'année, ne pourrait
pas se procurer des travailleurs qu'il y
étoit venus chercher si grande force et
que pourroit il même si s'en procurer un
nombre suffisant, il n'étoit davantage fait
qu'à des conditions fort onéreuses. C'est
ce qui lui demandoit d'une d'après à Paris,

les ports de la Côte d'Afrique placés sous
sa domination à sa faveur qu'il réservait
au seul port de Zanzibar.

Pour motiver son refus, l'Envoyé
m'a objecté qu'à Zanzibar où se trouvent
des autorités françaises et des Magistrats
arabes les embolements seraient assurés
en conformité des nos mutuelles conventions
et suivant les formes françaises; mais
que sur les ports de la Côte dont je
demandais l'accès pour les Navires
français, tout contrôle serait matériellement
aussi impossible; et pour appuyer
sa réaction, l'Envoyé m'a rappelé
des faits malheureusement vrais et
l'affaire récente du "Gélatte" L'invincible
Civola", dont j'eusse proclamement
l'honneur d'entretenir Votre Excellence
ainsi que Monsieur le Ministre de la
Marine. Ce n'en va pas moins, renoncé
à déclarer l'ouverture des Ports de la Côte,
par ce qu'en définitive, les méfaits de
de quelqu'insécurité, qui il sera d'ailleurs
toujours possible de déconseiller, de châtier,
mes pouvoient être une cause d'exclusion

et

et des préjudices pour nous. De son côté l'Anglais
a persisté dans la résolution de ne pas permettre
l'embarquement des Frégates anglaises qui à Zanzibar
et à Mombasa; avaient empêché les navires
français d'aller en mer sur la Côte; il demandait bien
qu'il n'avait ni les pouvoirs ni les moyens
de faire en empêcher, mais qu'il se déchargeait
par son consentement si ce voyageage.

Cette concession qui n'était pas réalisée que
la réputation de celle que l'Anglais nous avait
faite depuis déjà fort longtemps ne changera
rien à la situation des choses, parce que
les bénéfices en auraient été faibles, toutes les
fois qu'il s'était agi d'en réclamer
l'application. Il était donc nécessaire
de bien préciser les difficultés qui avaient
rencontrées les Navires venus à Zanzibar
pendant les longues périodes de l'Anglais
à Mombasa et de rechercher moyen
d'en prévenir à tout jamais. Le p
remièrement du principal difficulté
je pourrais même dire la seule difficile
car toutes les autres en dérivent, venait
de la signification qu'il fallait attribuer
au mot libre apoligique aux Protec-

Et maintenant, l'escargot à qui son Maître
vient dévoiler ses libérités est tout aussi
libre; que celui qui l'a reçue il y a cinq
ans. Après d'interminables discussions
soulevant toujours sur un territoire de cinq,
voire dix, prétendus antéjails a été convenu
que le mot devrait être interprété de ma
manière. Mais comment distinguer
l'homme libre de l'Esclave? Un drap
de Cendre a été désigné devant qui tous
les Esclaves qui consentiraient à émigrer
pour la Réunion, devant se prêter
pour en obtenir un certificat confirmant
le nom, les qualités d'homme libre
et les engagements de l'Emigrant.
C'est sur le bas de ce document que
l'Engagement aura lieu.

Le Sir, son "Gazette", de 172 Tom,
met au jour, venant de Mr. Freeman avec
la Mission des recruteurs des Travailleurs
à Zanzibar, y est arrivé juché propos,
le 21 Décembre, pour nous aider à
faire l'application du système des
nous venions de poser les bases.

Dès lors

Après m'être assuré, sur la vente que j'en ai faite au prisonnier, que le Brig était emménagé conformément aux prescriptions des Décrets du 2^e Mars 1852, etc qui décrivent les objets mentionnés dans ce décret, j'ai donné à l'officier qui le Commande l'autorisation de commencer son opération et, dans l'immédiat jusqu'au départ de la délégation de "Jeanne d'Arc", il n'est sorte d'intrigue qui n'ait été empêtrée presque un peu dans ces efforts des révolutionnaires. Tantôt l'homme était très nouvellement débarqué de la Côte, pour que Son Ministre puisse lui conférer le bienfaït de la liberté, tantôt il l'était assez long pour qu'on lui accorde les droits de quitter l'île, et le brise glace, sans l'avoir

[comme dans l'autre voie] de refuser d'oblivier le certificat qu'il devrait signer et la renégociation de l'Engagement. D'après des plaintes de la part du Brig, et de la marine, de remontances à l'intérieur du la mer maritime dont il fait partie, les promesses qui l'avaient fait

faire.

Ces circonstances pouvoient assez difficilement de long temps, et augmentaient les charges de l'armement. L'animal était pressé; il avait autre part le temps qu'il pouvait vaincre ou vaincu. Cependant, à cette affaire, la frégate comptait déjà 70 hommes sur les cadres, et chaque jour en produisait de nouveaux. Il fallait donc, dans l'intérêt de ses marchandises, comme dans l'intérêt du service, que l'animal reparte la Mer. C'est ce qu'il a fait le 4 de ce mois.

Au moment du départ de la "Frégate d'Aire", le brig avait un 20m d'équipage à bord. Je ne me distingueais pas que j'allais être de nouveau en butte aux nécessités curieuses qu'il nous avait fallu lutter, et que probablement j'en subirais d'autres. C'est ainsi qu'après une énorme tentative de restriction à l'égard des hommes nécessairement portés, le brig a vu la nef des îles qu'il

ne

ne parlaient que les Souahili qui se
sont établis à Zanzibar et non pas l'un des
nombreux dialectes de la Côte d'Afrique,
et, par rapport aux femmes, dont le Décret
exige au moins le bâtonnage, que, sans
tenir aucun compte de leur âge, elles fussent
mariées ou accompagnées de leur frère. Les
décrets du 1^{er} mars 1852 ayant fixé les
règles d'après lesquelles l'enrôlement des
mineurs devait avoir lieu, je n'avais
pas d'autre préoccupation d'autres restrictions
et je les ai repoussées jusqu'au 13 des ce-
mois, pour quel le Juge, à bout d'
arguments sans doute, a commencé
à s'écarter plus franchement. Tanta-
tien Votre Excellence de ces difficultés
parce que je suis persuadé que je les
+ favoriserai dans cette entente, si j'avais voulu faire dé-
du Juge
poser au capitaine Green au Frans
Fleets pour chaque Certificat con-
statant que le jour de leur émeute, l'escorte, qui est le droit que
j'ai donné au commandant, l'officier a fait pour la délivrance de
ce document. Dans ces Frans derniers

jours, les combats ont été nombreux,
car au moment où j'écris, le bataillon
déjà à son bord 135 Engagés. Il ne lui
en reste plus que 37 à prendre pour
compléter le nombre auquel son épouse
lui donnera droit de prétendre. J'espère
que dans quelques jours il pourra se
prendre la mer pour gagner la
Réunion, si l'interminablement de
son départ devra faire pour arrêter pour
quelques empêchements nouveaux.

M. le contre-amiral Laguerre n'a pas manqué à son arrivée aux Seychelles
de faire connaissance d' M. le ministre
de la Marine. L'état des choses à Zan-
zibar au départ de la frégate et le
rapport viendront probablement succéder
les yeux des plus Excelentes. L'In-
stant trouve l'ordre de l'empereur que
M. l'Amiral Laguerre et moi
avons été quelquefois obligés de lui
tenir. J'ai donné à mon état-major
tous les preuves de déférence et de
respect pour qu'elle n'admette pas
qu'il me soit permis de mettre

quelque

quelques chaleurs à proroguer l'exécution
des promesses qu'Elle a solennellement faites,
et qu'Elle n'a pas trop souvent cherché
à échapper.

Pour quel menu de ce que le passe ici
en ce moment ne suis ignoré des Votre
Excellence, il me suffit plus qu'il parle
du mésavantage, pour ainsi dire, des opérations
de recrutement de la "Panthère". Des
hommes intelligents et actifs choisis dans la
population arabe et des Noirs même
reçoivent des M. Crois, français établis
depuis déjà long temps à Zanzibar, la
confiance des M. Mire la mission
de faire connaître dans l'Afrique des
toute condition; libres comme esclaves,
les termes de l'engagement qu'en leur
proposse de contracter. La preuve que
la Capitaine paie au Recruteur en
rémunération de ses services équivaut de
24 \$ par Enrolé, il s'entend que,
pour les Esclaves qui consentent à l'en
pratiquer, le Recruteur délivrera, leurs
Maîtres, à la charge parfaite de les
affranchir suivant les formes des Pays

Magistrat

par devant le Juge, ^{C'est attesté par un} certificat le nom de l'individu, son état de liberté, son conformément à prétendre pour la Réunion, pour y travailler; le salaire mensuel qui sera à la récompense de son travail, et enfin l'autorisation qu'a l'homme de quitter le pays pour se rendre à sa nouvelle destination.

C'est en cet état que depuis l'accompagnement de l'homme, ces formalités que l'Etat a fait faire devant le Délégué que l'Administration Coloniale a placé à bord du Navire, et que l'engagement est contracté suivant les formes indiquées dans le décret relatif à l'Emigration.

La totalité de ces certificats passe entre les mains du Délégué qui aura à les déposer au Chancellerie, lorsque le moment du Départ arrivera, il faudra porter sur le rôle d'équipage, le nom des personnes comme Passagers.

Des choses ne se passent pas, je crois, autrement dans l'Inde pour l'Engagement des Cœurs. Elles ne sauraient se

passer autrement à Zanzibar, si le Gouvernement
veut y opérer le recrutement sur une
échelle. Le nombre des hommes
déjà libres ne fournirait qu'un chiffre
insignifiant, et n'en fut ce que, pour
l'honneur de l'humanité, il est à défaire
que les sociétés qui se sont formées à la
Réunion pour l'Engagement des Travailleurs
nécessaires à cette Malicie, contiennent cette
sorte d'association qui se pourrait presque
comparer à l'opposition pour le rachat
des Esclaves qui exerçaient dans les mauvais
temps de notre Crozant les Frères de la
Miséricorde. Si je peint de peu du bien être
matériel de l'homme, la question n'est
pas d'autre. Si je peint de une religieuse
elle, l'est encore moins. Je ne vois donc
pas de motifs sérieux qui pussent-y
mettre obstacle.

Je me mets pas en doute que l'occasion
d'entre je profite pour rendre compte à
Votre Excellence, des faits qui ont eu lieu
à Zanzibar ces derniers mois à la veille
du Consul de M. Britannique pour
remplir le poste devin à l'égard de

Le Gouvernement est en solliciter de nouvelles
instructions. Il aime à me persuader que
les renseignements qu'il peut avoir et qui
lui communiqués auront été pris des
sources dignes de foi; et, dans ce cas,
je ne doute pas qu'ils ne s'accordent avec
ceux que j'ai, de mon côté, l'honneur
de transmettre à Votre Excellence.

La Dépêche politique du 2 Juillet
1853 me fait présentir que l'In-
dustrie de plus en plus laisse libre à begin
suivant ses propres appréciations: —
— L'expérience actuelle-pratique en
conformité du décret du 27 Mars 1852
montre que les prescriptions en sont
exactement l'inverse; la rapidité avec
laquelle se fait depuis quelques jours
les engagemens prouve que les
émigrations de travailleurs libres
pour la Réunion et sans doute aussi
pour nos Antilles sont non seulement
possibles, mais faciles, et que l'In-
dustrie lui-même, n'y voit
aucun obstacle. Si donc plus tard,
le cours va être réglé au contraire,

Fut tout ce c'est à quelques pressions que j'aurai
dû faire qui a été exercée sur Van Velde. Coup contre
fatal à tous ceux de nos compatriotes qui se sont mis à votre Excellence
qui, depuis lors, la détermineront à prendre à faire
tous les moyens
longtemps que l'avis d'Mr l'Ambarssadeur de
France à Londres le véritable état
des choses à Zanzibar.

Le temps me manque pour en informer
mon Rattachement. Votre Ministre de la
Marine et son propre Votre Excellence
de veuler bien lui en faire agréer
mes excuses.

Il faut de clôturer cette lettre déjà trop
longue, Monsieur le Ministre, que il
me fait, je vous prie faire un appel à la
Justice de Votre Excellence. J'en suis
dans l'accomplissement de mes devoirs
avec le zèle dont je suis capable.

Pendant cinq ans, la Providence
m'a fait la grâce de veiller sur mon
château-mis. J'avais à cœur de ne
m'en pas éloigner mais l'opposition
que la question dont je viens de faire
l'appréciation à Votre Excellence
ne soit pas réfutée. Mes forces sont

épuisées,

épuisés, ma main délabrée, et je ne puis en espérer le rétablissement que sous un ciel plus clément. Votre Excellence jugera de l'ordre de droit de solliciter un tel changement. Je laisserai, en partant, le nom français respecté, notre Ressource, qui chevauchera, l'égal des plus florissants et sur un pied qui me permettra de les suppléer sans peur, toutes les entités commerciales levées, et enfin la question de l'émigration sur laquelle Votre Excellence avait appuyé toute mon action, n'aura, je l'espire, à sa satisfaction.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

De Votre Excellence,

Le très humble

et très obéissant serviteur

Le Comte de France,